

Bruxelles diffère la fin des néonicotinoïdes

Un moratoire partiel frappe, depuis 2013, ces insecticides « tueurs d'abeilles »

« Le Monde »

Vendredi 13 Janvier 2017

Les néonicotinoïdes et apparentés sont-ils entrés dans leur crépuscule ? La Commission européenne devait décider, fin 2016, de la suite à donner au moratoire partiel frappant, depuis 2013, certains usages de quatre insecticides suspectés d'être en cause dans le déclin des abeilles et des pollinisateurs.

Le verdict n'est toujours pas tombé : la Commission maintient le moratoire et annonce au *Monde* avoir repoussé sa décision à l'automne 2017 – le temps pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de finaliser une réévaluation complète des risques.

Cependant, les évaluations préliminaires publiées par l'EFSA, le 8 novembre 2016, à partir de données complémentaires fournies par les fabricants, laissent peu de marge à Bruxelles. « *Après examen des données de confirmation pour l'imidaclopride et la clothianidine, nous avons identifié des risques élevés ou nous n'avons pas pu exclure des risques pour certains usages*, dit-on à l'EFSA. *Par exemple, un risque élevé pour les abeilles a été identifié lorsque ces*

deux substances sont utilisées en traitement de semences [la graine étant enrobée de produit avant d'être semée] sur des céréales d'hiver. » Or le moratoire en cours ne concerne pas ces usages, qui demeurent donc autorisés.

Jusqu'à quand ? De bonnes sources, Bruxelles devrait proposer l'interdiction définitive de ces substances en agriculture, à l'exception de leur utilisation en milieu confiné. Cependant, l'approbation de certains Etats membres est loin d'être acquise. Interrogé, l'exécutif européen s'abstient de tout commentaire.

Dans les plantes sauvages aussi

Mais, au Canada, un mouvement analogue est en cours. Après réévaluation de l'imidaclopride, l'agence de sécurité sanitaire canadienne, Santé Canada, a proposé, fin 2016, sa « *suppression, en trois à cinq ans, dans tous ses usages agricoles, et la majorité des autres utilisations extérieures* ». Pour le thiaméthoxame, l'EFSA estime que les données fournies par le fabricant (Syngenta) sont trop parcellaires pour permettre la réévaluation préliminaire des risques.

Quant à la quatrième molécule soumise au moratoire, le fipronil, elle sera pour sa part purement et simplement abandonnée en Europe. « *Il s'agit d'une substance dont l'approbation expire cette année et dont le fabricant, BASF, n'a pas demandé le renouvellement* », dit-on à Bruxelles. BASF confirme l'information, assurant que les coûts des études nécessaires à la réhomologation sont trop élevés au regard du marché potentiel.

En attendant l'automne et la publication, par l'EFSA, de la réévaluation complète de ces substances, Greenpeace a commandé à Dave Goulson, professeur à l'université du Sussex (Royaume-Uni), une synthèse de la littérature scientifique accumulée sur le sujet depuis 2013.

Rendu public jeudi 12 janvier, le rapport souligne notamment que ces produits sont désormais fréquemment retrouvés dans les points d'eau, qu'ils persistent longtemps dans les sols et que des plantes sauvages, non traitées, « *absorbent une quantité importante de néonicotinoïdes et que ces substances se retrouvent dans leur*

pollen, leur nectar et leur feuillage ». Cette voie d'exposition des abeilles et des pollinisateurs a été jusqu'à présent négligée.

« *Le fait que les néonicotinoïdes contribuent au déclin des abeilles sauvages et aggravent les problèmes de santé des abeilles domestiques est plus fermement établi qu'il ne l'était lorsque le moratoire partiel européen a été adopté* », a déclaré M. Goulson, qui pointe en outre la variété des organismes, notamment aquatiques, touchés par ces substances.

« *Il faut rappeler que la proposition de Santé Canada de supprimer l'imidaclopride repose sur une réévaluation des risques sur les organismes aquatiques, dit de son côté Martin Dermine, chargé de mission pour la branche européenne de l'ONG Pesticide Action Network. Or les poissons, mais aussi de nombreuses espèces d'oiseaux, se nourrissent d'insectes aquatiques : c'est toute la chaîne de la vie qui est détruite par ces substances, qui sont à la protection des plantes ce que la bombe atomique est à la guerre.* » ■

STÉPHANE FOUCART